Les subsides

faire subir à la hâte toutes les étapes du projet de loi sur Investissement Canada, sans examiner les importants amendements que notre parti et les libéraux ont proposés, trahit, je le crains, une profonde incompréhension de la question de l'investissement étranger et de la mainmise étrangère.

Nous perdons non seulement une importante société de télécommunications, mais mon collègue, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon), a signalé que les méthodes de gestion de British Telecom n'ont pas encore fait leurs preuves. Il y a quelques années à peine, ce n'était guère le modèle d'entreprise dynamique, forte et progressiste que l'on souhaitait voir associée à Mitel. British Telecom a fait des progrès dernièrement, mais elle doit toujours faire ses preuves en tant que société privatisée.

Des députés conservateurs ont déploré le fait que des industries nationalisées ne soient pas progressistes. De toute évidence, leurs inquiétudes ne sont pas justifiées puisque le Canadien National et Air Canada sont deux sociétés d'État dynamiques dont les Canadiens ont tout lieu d'être fiers. Cependant, British Telecom et d'autres sociétés d'État britanniques se heurtent à des problèmes qui, bien souvent, se sont posés sous un régime conservateur. A mon avis, nous réservons à Mitel un avenir bien sombre.

Mitel risque de ne plus jouer le même rôle dans la région d'Ottawa. Jusqu'ici, les sociétés Mitel et Northern Telecom se sont livrées une concurrence très salutaire. Northern Telecom est une société canadienne très prospère et Mitel, qui est dix fois plus petite qu'elle, lui livre une concurrence soutenue en matière de technologie, de commercialisation et de production de certains produits clés. Nous allons fausser ces rapports et c'est nous qui serons les perdants.

Je crains que ce ne soit que la première d'une série d'acquisitions semblables dont nous serons témoins au cours des trois ou quatre prochaines années. Il ne fait aucun doute que les progressistes conservateurs ont le mandat de gouverner le pays pendant trois ou quatre ans, mais ils ont été élus pour apporter un changement. Les Canadiens croient que les libéraux ont été discrédités et ils ont raison.

Je tiens à déclarer publiquement que si médiocre que soit la politique des progressistes conservateurs-et nous constatons de jour en jour sa médiocrité—un changement quelconque est plus favorable au pays que si les libéraux étaient restés au pouvoir. Le mandat des conservateurs ne sera peut-être pas prolongé. Leur importante majorité disparaîtra peut-être aussi vite qu'elle est venue s'ils appliquent une politique visant à brader les droits fondamentaux de notre pays et à laisser d'importantes sociétés canadiennes tomber aux mains d'étrangers. Il s'agit d'un simple échange de documents. Ces mesures ne contribueront pas à la création de nouveaux emplois. Nous devons envisager une politique qui favorise l'esprit d'entreprise. Nous devons favoriser l'expansion des petites industries. Nous devons trouver des moyens de promouvoir l'industrie et de créer des emplois dans les régions reculées du pays, et pas simplement dans des régions comme celles d'Ottawa, de Toronto, d'Edmonton et de Calgary. Nous devons envisager toute une gamme de programmes comme l'a fait notre groupe de travail sur les emplois dirigé par mes collègues les députés de Kamloops-Shuswap (M. Riis) et d'Essex-Windsor. Nous devons prendre toutes ces mesures positives. Il ne suffit pas de se dire que tout est bon à prendre, que nous allons ouvrir grandes nos portes aux affaires et que toute entreprise désireuse de racheter une industrie canadienne est la bienvenue, quelles que soient les conséquences pour notre pays. Nous méritons mieux, monsieur le Président.

• (1620)

Une politique qui laisse libre cours à la mainmise étrangère, ce qui est le cas de la politique formulée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale et l'ensemble du gouvernement, équivaut à un bradage de la part des conservateurs, une mesure de dernier recours, qui ne favorisera pas l'expansion de l'industrie, ne créera pas d'emplois et ne fera pas baisser le chômage, mais qui au contraire, fera de nous plus que jamais des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Je suis convaincu que notre pays peut faire mieux.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall)—L'assurance-chômage—Les conséquences des changements proposés. b) On demande à la ministre de reporter la mise en œuvre des changements; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)—L'expansion économique régionale—Les institutions financières—Le livre blanc attendu. b) Les propositions du Nouveau parti démocratique; le député de Scarborough-Ouest (M. Stackhouse)—L'aide extérieure—Le Soudan—La crise alimentaire—L'aide canadienne.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT— LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS—L'ATTRIBUTION DE TEMPS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Axworthy:

Que la Chambre blâme le gouvernement non seulement d'avoir omis de protéger le Canada contre les problèmes éventuels que pourraient poser les investissements étrangers directs, comme le prouve le fait qu'il n'a pas réussi à prendre des mesures efficaces contre les acquisitions par des intérêts étrangers dans les cas de Mitel et de l'industrie de l'édition, mais aussi du mépris qu'il manifeste à l'endroit du processus parlementaire en mettant fin à tout débat libre sur sa législation injuste relative à l'investissement sans prévoir suffisamment de temps pour étudier des douzaines d'amendements importants et constructifs.

M. le vice-président: Questions ou observations?